

Madame le Ministre, Monsieur le Ministre,

Le cinéma est un art qui se découvre en salle.

Chaque année, dans le cadre des dispositifs scolaires Ecole et cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma, plus de deux millions de jeunes sortent de l'école, du collège ou du lycée pour aller découvrir des œuvres cinématographiques qu'ils n'iraient jamais voir par eux-mêmes, dans ce lieu unique qu'est la salle de cinéma.

Emmener les élèves voir des films en salle de cinéma peut sembler commun, or il s'agit d'un acte politique fort, un acte de citoyenneté, un acte de résistance. Plus encore suite aux événements tragiques qui se sont déroulés il y a peu et qui ont ébranlé la communauté éducative. Dans un monde où les fractures semblent s'accroître chaque jour, l'école est encore le lieu du « pour tous ».

Aller dans une salle de cinéma, c'est vivre l'expérience de la communion vers des émotions qui ouvrent à la liberté d'expression, à l'apprentissage et au décodage du langage cinématographique et donc à l'esprit critique indispensable à tout citoyen.

Les dispositifs d'éducation au cinéma font partie de l'économie globale du cinéma. Ils génèrent des recettes pour les salles de cinéma, les distributeurs, les artistes et intervenants qui accompagnent les séances et le parcours de découverte artistique. Mettre en danger ces dispositifs, c'est mettre en danger l'entièreté de ces acteurs, passionnés, engagés, militants, essentiels.

Alors que nos concitoyens doivent faire face à une crise sanitaire sans précédent, le gouvernement auquel vous appartenez a pris la décision de maintenir ouverts les écoles, collèges et lycées afin d'assurer une continuité éducative.

Eduquer, ce mot merveilleux, vient du latin « ex-ducere », que l'on pourrait traduire par « guider au-dehors ». Notre travail, notre mission, notre devoir, est de continuer de guider les enfants au-dehors, de continuer de leur ouvrir les portes des salles de cinéma.

Nous vous demandons de confirmer à l'ensemble des professionnels de l'image et de la communauté éducative que les salles de cinéma, dans le respect des protocoles sanitaires qu'elles ont mis en place, puissent accueillir les publics scolaires. Nous demandons aussi que les salles, qui ne disposent pas d'une capacité économique à même de maintenir une partie de leur activité, puissent bénéficier d'un soutien exceptionnel afin de mener à bien ces séances scolaires.